

## Informations diverses Conseil Municipal du 08 mars 2024 :

- **Ecole RPI** : - Courrier du DASEN concernant le retrait d'un poste s'il n'y a pas d'augmentation significative de nos effectifs au mois de juin 2024 ou à la rentrée 2024/2025 ;
  - Commémoration des 80 ans du Maquis des Glières : inscription d'enfants du RPI pour la cérémonie.
- **Foncier** : - demande d'achat d'une partie de parcelle communale de 9 m<sup>2</sup> ;
  - Accord avec Madame TARDIVEL pour l'acquisition d'une petite parcelle (3m<sup>2</sup>) située devant l'entrée du jardin public. Le géomètre de l'entreprise CARRIER a été mandaté pour délimiter et numérotter cette parcelle.
- **ACCA** : demande pour la pose de deux panneaux pour la préservation des tétras-lyres.
- **Conseil Départemental 74** : - Réactualisation de la subvention pour le réaménagement du parking des Sardoches de 40.000 euros à **70.000 euros** dans le cadre de la politique sur les Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental 74 ;
  - Courrier reçu dans le cadre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité : demande à renvoyer le 30 avril 2024 au plus tard.
- **Alambic** : Problématique soulevée par un agent de l'Office Français de la Biodiversité lors de sa présence en février dernier.
- **Commission Communale des Impôts Directs** : elle s'est déroulée le 23 février à 16h30. Pour l'année 2025, il est prévu de redéterminer des bâtis « témoins » pour faciliter les classements.